

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 2 de 9

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Acide sulfurique ... %
Acide phosphorique ... %

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	Nº CE	N° Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (C	CE) nº 1272/2008 [CLP]	•			
7664-93-9	Acide sulfurique %			50-60 %		
	231-639-5	016-020-00-8				
	Skin Corr. 1A; H314					
7664-38-2	Acide phosphorique %					
	231-633-2	015-011-00-6				
	Skin Corr. 1B; H314					
7732-18-5	Eau			>7 %		
	231-791-2					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 3 de 9

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Nausée, Vomissements, Diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former: soufre oxydes

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 4 de 9

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
7664-38-2	Acide phosphorique	0,2	1		VME (8 h)	
		0,5	2		VLE (15 min)	
7664-93-9	Acide sulfurique	-	0,05t		VME (8 h)	
		-	3		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: incolore



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 5 de 9

Odeur: inodeure

Testé selon la méthode

< 1

pH-Valeur (à 20 °C):

....

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition:

Point de sublimation:

Point de ramollissement:

non applicable

non applicable

non applicable

Inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Température d'inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Densité apparente:

Hydrosolubilité:

donnée non disponible

1,78 g/cm³

non applicable

complètement soluble

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

soluble

donnée non disponible Coefficient de partage: Viscosité dynamique: donnée non disponible Viscosité cinématique: donnée non disponible Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible Taux d'évaporation: donnée non disponible Test de séparation de solvant: donnée non disponible donnée non disponible Teneur en solvant:

9.2. Autres informations

Teneur en solide: donnée non disponible

donnée non disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 6 de 9

10.1. Réactivité

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Réagit violemment au contact de l'eau. Réagit avec les substances suivantes: Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, Peroxydes

10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Des fumées dangereuses peuvent se dégager au-dessus de 300 °C. Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.5. Matières incompatibles

Des métaux

10.6. Produits de décomposition dangereux

Trioxyde de soufre

Information supplémentaire

tres reactiv

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Irritation et corrosivité

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas d'information toxicologique disponible.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 7 de 9

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
7664-38-2	Acide phosphorique %					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	138 mg/l	96 h	Gambusia affinis	

12.2. Persistance et dégradabilité

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506

DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations TROUSSE CHIMIQUE

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:
Étiquettes:
9



g

Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 8 de 9

Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les E tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



Marine pollutant: --

Dispositions spéciales: 251

Quantité limitée (LQ): See SP251 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A44 A163 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960
IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0 Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, cuve d'analyse; 1/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-1 Page 9 de 9

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Utiliser un équipement de protection individuelle.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D):

1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 1 de 9

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Analyse de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: HACH LANGE GmbH
Rue: Willstätterstr. 11
Lieu: D-40549 Düsseldorf
Téléphone: +49 (0)211 5288-383
e-mail: SDS@hach.com
Internet: www.de.hach.com

Service responsable: HACH LANGE FRANCE S.A.S

8, mail Barthélémy Thimonnier - Lognes F-77437 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. +33 (0) 820 2014 14 e-Mail: info@hach-lange.fr

HACH LANGE N.V. Motstraat 54 B-2800 Mechelen Tél. +32 (0)15 423500 e-Mail: info@hach-lange.be

HACH LANGE

Rorschacherstrasse 30a CH-9424 Rheineck Tel. +41 (0)71 886 91 11 e-Mail: info@hach-lange.ch

HACH LANGE MAROC SARLAU

Villa 14 - Rue 2 Casa Plaisance Quartier Racine Extension

MA-Casablanca 20000 Tél. +212 (0) 522 97 95 75

e-mail: info-maroc@hach-lange.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: F:ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 // BE: +32 (0)70 245245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 2 de 9

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règl	ement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	•			
7732-18-5	Eau			>75 %		
	231-791-2					
67-63-0	propane-2-ol; alcool iso	>20 %				
	200-661-7	603-117-00-0				
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2					
576-26-1	2,6-xylénol					
	209-400-1	604-006-00-X				
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 2; H311 H301 H314 H411					
123-92-2	acétate d'isopentyle	<1 %				
	204-662-3	607-130-00-2				
	Flam. Liq. 3; H226 EUH066					

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 3 de 9

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Après ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir.

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Migraine, Somnolence

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre sèche

Moyens d'extinction inappropriés

Aucun à notre connaissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vetemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.

6.4. Référence à d'autres sections

13. Considérations relatives à l'élimination

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 4 de 9

Information supplémentaire

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Réactif pour analyses

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
123-92-2	Acétate d'isopentyle	50	270		VME (8 h)	
		100	540		VLE (15 min)	
67-63-0	Alcool isopropylique	400	980		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

Aucun à notre connaissance.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personelle.

Mesures d'hygiène

Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Protéger la peau en appliquant une pommade.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et la norme correspondante EN374.

Protection de la peau

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière. Type de Filtre recommandé: Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: aromatique



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 5 de 9

Testé selon la méthode

6

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle 82 °C

d'ébullition:

Point de sublimation: non applicable Point de ramollissement: non applicable

Point d'éclair: 26 °C DIN 51755

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable

Dangers d'explosion

donnée non disponible

Limite inférieure d'explosivité:

Limite supérieure d'explosivité:

donnée non disponible

donnée non disponible

Température d'inflammation:

donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité

solide: donnée non disponible gaz: donnée non disponible
Température de décomposition: donnée non disponible

Propriétés comburantes

donnée non disponible

Pression de vapeur: (2-Prop.) 43 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 0,95 g/cm³
Densité apparente: non applicable
Hydrosolubilité: complètement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

donnée non disponible

Coefficient de partage: donnée non disponible Viscosité dynamique: donnée non disponible donnée non disponible Viscosité cinématique: Durée d'écoulement: donnée non disponible Densité de vapeur: donnée non disponible Taux d'évaporation: donnée non disponible Test de séparation de solvant: donnée non disponible donnée non disponible Teneur en solvant:

9.2. Autres informations

Teneur en solide: non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 6 de 9

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les substances suivantes: : Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, Oxydants

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

10.5. Matières incompatibles

Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

N° CAS	Substance						
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source		
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol						
	par voie orale	DL50	5045 mg/kg	rat	RTECS		
	dermique	DL50	12800 mg/kg	lapin			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	46,5 mg/l	rat			
576-26-1	2,6-xylénol						
	par voie orale	DL50	296 mg/kg	Rat			
	dermique	DL50	1000 mg/kg	Lapin			

Irritation et corrosivité

Le produit provoque une irritation des yeux, de la peau et des muqueuses.

Effets sensibilisants

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 7 de 9

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
67-63-0	propane-2-ol; alcool isopropylique	ue; isopropa	nol			
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	1400 mg/l		Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	> 1000 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)	IUCLID
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	13299 mg/l	48 h	Daphnia magna	UICLID
576-26-1	2,6-xylénol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	22 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	11,2 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
576-26-1	2,6-xylénol	2,36

12.4. Mobilité dans le sol

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Votre distributeur local reprend gratuitement les cuves en test utilisés pour les retraiter correctement . En accord avec les réglementations locales et nationales.

Code d'élimination des déchets-Produit

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

160506 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; produits chimiques de laboratoire à base de ou contenant des substances dangereuses, y compris les mélanges de produits chimiques de laboratoire

Classé comme déchet dangereux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

Date de révision: 18.07.2014



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 8 de 9

TROUSSE CHIMIQUE

14.2. Nom d'expédition des Nations

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



9

Code de classement: M11
Dispositions spéciales: 251 340

Quantité limitée (LQ): 0
Catégorie de transport: 2
Code de restriction concernant les E

tunnels:

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Excepted Quantities: E0

Transport fluvial (ADN)

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Non testé

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



Marine pollutant: --

Dispositions spéciales: 251

Quantité limitée (LQ): See SP251 EmS: F-A, S-P

Autres informations utiles (Transport maritime)

Excepted Quantities: SP340

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 3316

14.2. Nom d'expédition des Nations CHEMICAL KIT

unies:

14.3. Classe(s) de danger pour le 9

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 9



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

LCK 339 Nitrat/Nitrate, LCK 339 A; 2/2

Date d'impression: 21.07.2015 Code du produit: LCK339-2 Page 9 de 9



Dispositions spéciales: A44 A163 Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 kg

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 960 IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 10 ka IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 960 IATA-Quantité maximale (cargo): 10 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

Excepted Quantities: E0 Passenger-LQ: Y960

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Les Indications de transport s'appliquent a l'emballage entier!

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et d

des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)